

RAPPORT D'EVALUATION DES ANTENNES D'ELNE, D'ARGELES SUR MER ET DE PORT-VENDRES

Année 2023

Sommaire

Introduction : notre action - nos principes fondateurs	p 2
Historique, projet, moyens	p 4
La permanence d'Elne	p 5
La permanence d'Argelès Sur Mer	p 8
La permanence de Port Vendres	p 11
Le bilan des actions de partenariat	p 13
Points de vigilance et d'amélioration	p 16

37 boulevard Clemenceau

66000 PERPIGNAN

☎ 04.68.35.01.09

✉ association.parenthese66@orange.fr

🌐 www.parenthese66.com

Association selon loi 1901 n° W662001185 du 29.11.2000, Pyrénées-Orientales * J.O. du 23.12.2000

n° SIRET 441 148 145 00010 * code APE 9499

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20240311-DL2024-0057-DE
Date de télétransmission : 18/03/2024
Date de réception préfecture : 18/03/2024

Notre action, nos principes fondateurs

« L'association Parenthèse, a pour but de favoriser et développer la rencontre, l'échange et le soutien pour toutes les familles d'adolescents, parents, jeunes, en difficulté psychologique et/ou sociale.

Elle s'adresse aussi aux professionnels et toute personne physique ou morale en relation avec des publics jeunes afin de leur apporter des soutiens méthodologiques concernant l'accompagnement ».

Extrait des statuts de l'association Parenthèse

1 – Accueil, écoute et soutien pour :

Permettre de rétablir le dialogue, restaurer des liens de confiance entre les adolescents, les jeunes adultes, et leur environnement familial et social (scolaire, périscolaire, professionnel, administratif).

Participer au « mieux-être » des jeunes pour concourir, de fait, à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle.

Prévenir les conduites à risques, les décrochages et des ruptures.

Intervenir sur le lien social au point où il menace de se rompre.

Accompagner la réinscription sociale des jeunes et soutenir leur entourage.

Pour cela il nous faut pouvoir :

Evaluer chaque situation et chaque configuration familiale et sociale afin de proposer un accompagnement individualisé.

Accompagner les adolescents et les jeunes adultes confrontés à des questionnements ou difficultés spécifiques.

Favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité d'initiative et d'action.

Parfois, orienter vers des structures plus adaptées, plus spécifiques/spécialisées.

Enfin, plus largement construire et animer un réseau de partenaires de proximité (professionnels et acteurs de terrain), garant d'une réalisation efficace de nos actions.

2 - Nos principes fondateurs :

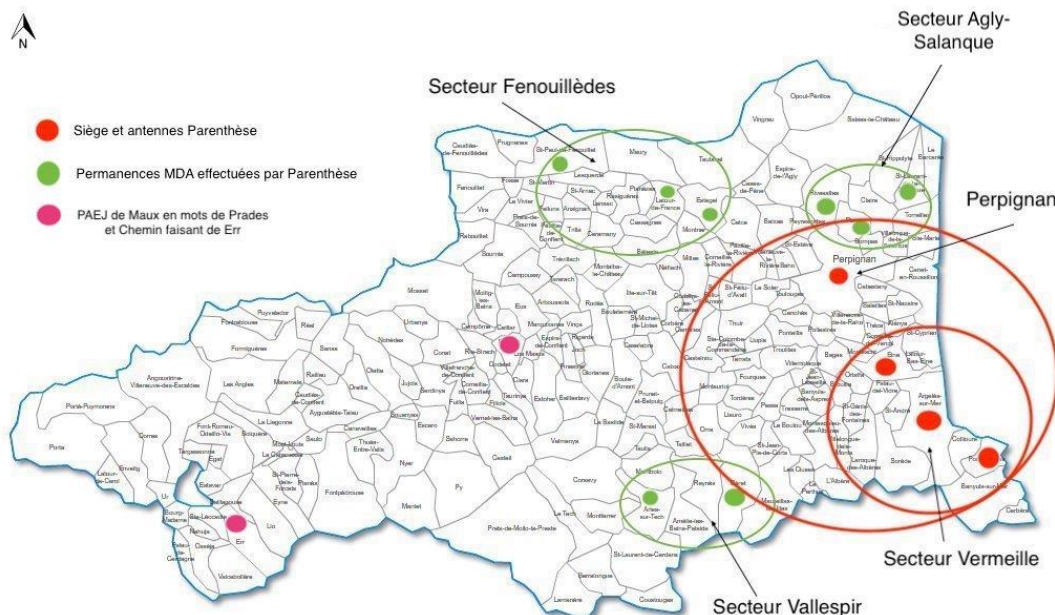
La **gratuité**, la **confidentialité**, l'**anonymat**.

Qui permettent d'offrir à tous les jeunes en situation de vulnérabilité, ainsi qu'à leur entourage un accueil sans condition et une écoute de qualité quelle que soit la problématique.

Un **accueil généraliste** : décrochage scolaire, lutte contre l'exclusion sociale, prévention de la radicalisation, mal-être, problèmes familiaux, addictions, harcèlement, vie amoureuse, sexualité ...

L'**Aller vers** » que notre équipe décline en plusieurs points du Département, en proposant des lieux d'écoute et de nombreux temps d'actions de sensibilisation et de prévention au plus près des habitants.

Que ces différentes actions soient menées par Parenthèse à partir de son Point Ecoute Parents Adolescents situé à Perpignan, ou bien, menées par Parenthèse dans son partenariat avec la Maison des Adolescents, là aussi aux quatre coins du Département.



Siège et antennes Parenthèse

- Perpignan site principal boulevard G Clemenceau, depuis l'an 2000.
- Point d'Aide Psychologique Universitaire, depuis 2003.
- Antenne d'Elne et Argelès depuis 2019.
- Antenne de Port Vendres juin 2023.

Permanences MDA effectuées par Parenthèse

- Site principal MDA Perpignan, depuis 2019.
- Vallespir : Céret, 2019 – Arles-sur-Tech, 2022.
- Fenouillèdes, 2019 – Saint Paul, Estagel, La Tour de France.

Historique :

Le 12 décembre 2018, le Président et des Maires de la Communauté de communes Albères, Côte Vermeille, Illibérus ont reçu les membres du bureau de Parenthèse pour évoquer leurs préoccupations face aux problèmes rencontrés sur leur territoire dans l'accompagnement de familles et de jeunes en grandes difficultés et demander une intervention de notre association sur Argelès et Elne.

Le projet :

En réponse et conçues sur un **principe de mobilité** pour permettre un maillage territorial de proximité, deux antennes territorialisées ont été ouvertes à partir de septembre 2019 à :

Elne : Mairie d'Elne ou Espace Gavroche, tous les mardis après-midi, avec la présence d'une psychologue de 13h à 17h.

Argelès sur Mer : A la médiathèque, tous les mercredis après-midi, avec la présence d'une éducatrice de 14h à 18h.

Une troisième antenne a vu le jour en 2023 à :

Port-Vendres : Un jeudi sur deux, à la Maison des Services de 9h à 12h et au Collège l'après-midi de 13h à 17h, avec la présence d'une psychologue.

Les moyens¹ :

Deux **psychologues (Antennes d'Elne et Port Vendres/Collège de Port Vendres)** et une **éducatrice spécialisée (Antenne d'Argelès sur Mer)** pour :

- Offrir **une réponse inconditionnelle, immédiate et de proximité** aux besoins des jeunes vulnérables et leurs familles sur ce territoire

L'appartenance à l'équipe perpignanaise garantit la qualité et la régulation de l'activité des antennes à travers les réunions d'équipe hebdomadaires au siège de l'association, la réunion Equipe/Bureau mensuelle, les séances d'Analyses des Pratiques Professionnelles tout au long de l'année.

¹ Les moyens financiers sollicités sont identiques à ceux alloués depuis 2019, soit un co-financement Communauté de Communes ACVI, Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Départemental et Mutualité Sociale Agricole.

La permanence d'Elné



**70 entretiens
individuels**

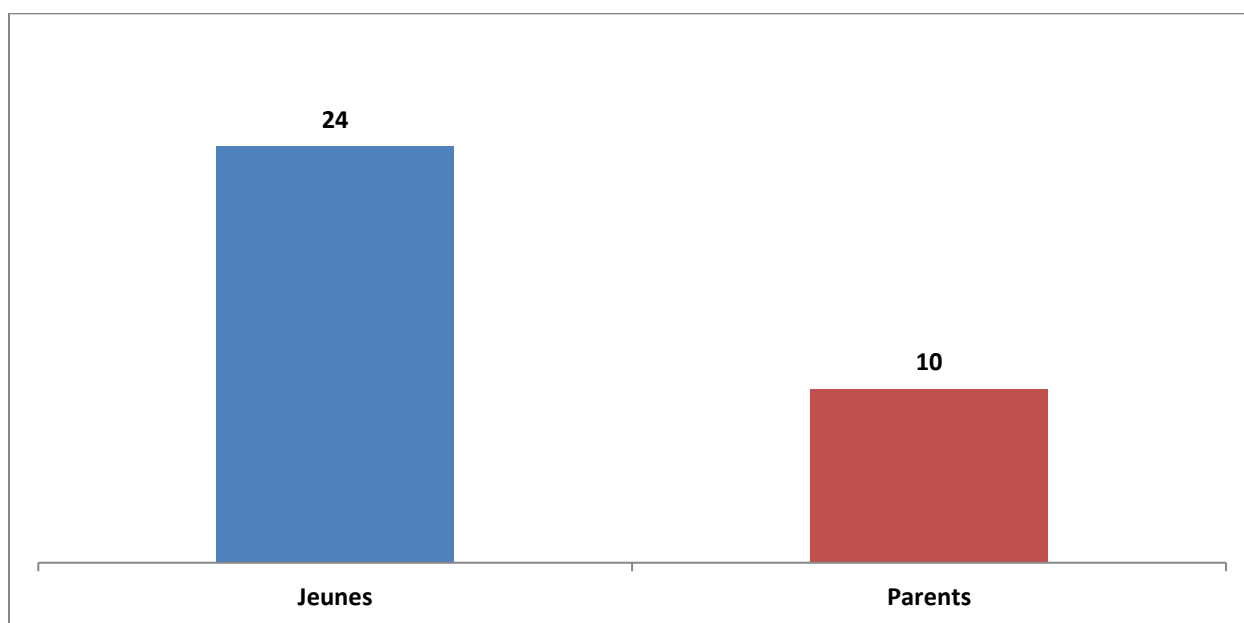


**39 entretiens
familiaux**



**27 Rendez-vous
posés non honorés**

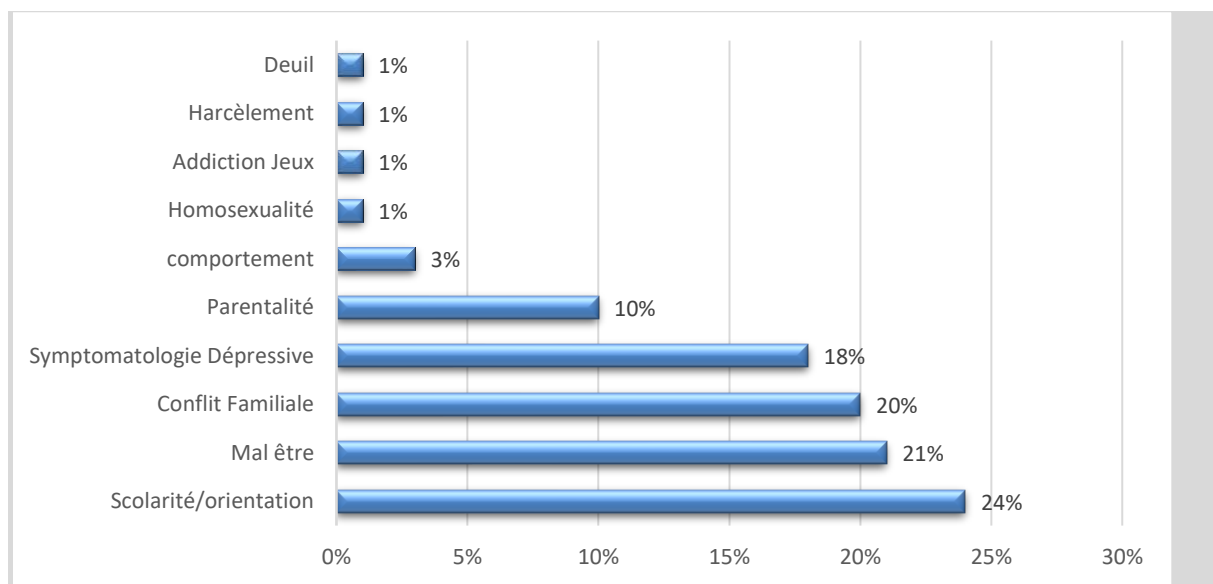
FILE ACTIVE



LEUR PROVENANCE

Elne	18
Latour Bas Elne	4
Palau Del Vidre	3
Saint Génis des Fontaines	2
Saint Jean Lasseille	2
Ortaffa	2
Sorède	1
Bages	1
Port-Vendres	1
Argelès-sur-Mer	1

Au cours des entretiens réalisés par notre équipe, les motifs observés sont ...



Nous notons que la permanence d'Elne est toujours très fréquentée et ce depuis sa création en septembre 2019.

Nous y avons accueilli **24 jeunes** en 2023 (contre 19 en 2022) ainsi que **10 parents** (contre 9 en 2022). Le nombre d'entretiens est aussi resté à un niveau élevé, **109** au total.

La décision d'augmenter d'une heure par semaine cette permanence en 2023 a permis une plus grande souplesse et continuité dans les rendez-vous proposés.

L'antenne d'Elne est désormais bien identifiée et les demandes affluent tout au long de l'année.

Les partenaires principaux sont l'Education Nationale, le Centre Médico-Psychologique, la Maison Sociale de Proximité, l'Association Enfance Catalane, le Réseau ADO66 et le secteur libéral local (médecin et médecin psychiatre).

Concernant les problématiques rencontrées, nous souhaitons souligner le nombre important de jeunes en décrochage scolaire ou alors entièrement déscolarisés pour qui l'antenne et parfois le seul endroit où le jeune réussit à se rendre en dehors de chez lui. Les troubles anxieux sont également nombreux ainsi que les violences intra familiales.

Depuis septembre 2022, nous avons modifié le jour de la permanence. En effet, les rendez-vous sont désormais proposés le mardi après-midi de 13h à 17h et non plus le mercredi matin. Suite à ce changement, l'activité s'est maintenue et le créneau de 13h à 14h est fortement demandé car les parents et les ados sont souvent disponibles sur ce temps méridien.

Seul bémol : la question des locaux pour la permanence d'Elne. Fin 2023, après déjà un changement de lieu en début d'année, il nous a encore été demandé d'alterner entre deux lieux différents de permanence, par 15aine. Nous ne pouvons pas continuer ainsi, la permanence d'Elne a besoin d'être repérable dans le temps, avec une même unité de lieu. Nous observons déjà pour certains jeunes la difficulté que cela représente.

La permanence d'Argelès Sur Mer



**74 entretiens
individuels**



**20 entretiens
familiaux**

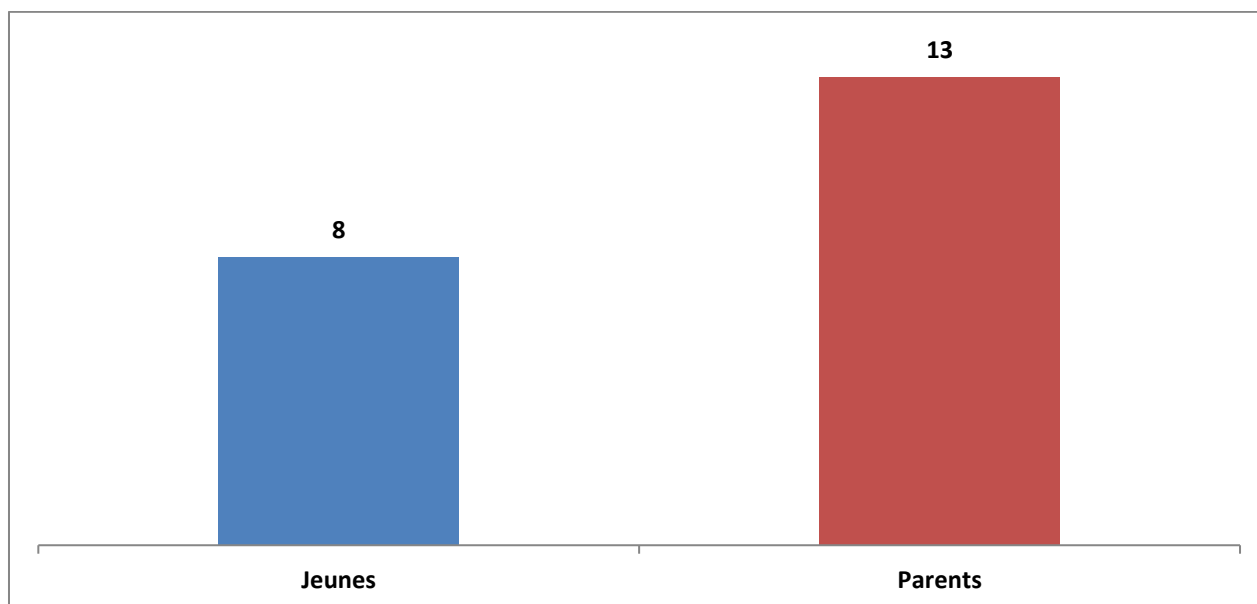


**2 Entretiens
téléphonique**



**14 Rendez-vous
posés non honorés**

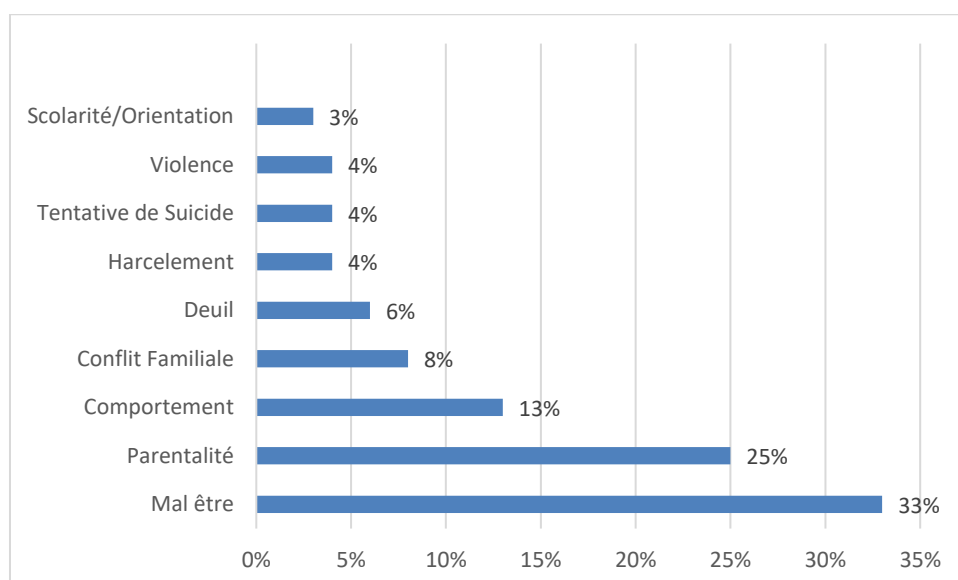
FILE ACTIVE



LEUR PROVENANCE

Argelès Sur Mer	7
Elne	4
Port-vendres	3
Maureillas Las Illas	1
Bages	1
Latour Bas Elne	1
Ortaffa	1
Corneilla del Vercol	1
Mosset	1
Saint Cyprien	1

Au cours des entretiens réalisés par notre équipe, les motifs observés sont ...



A Argelès, en 2023, il y eu **8 adolescents** reçus et **13 parents** (pour rappel en 2022, 12 adolescents reçus et 15 parents).

C'est un peu moins que l'an dernier mais le nombre d'entretiens réalisés est stable sur l'année, **96 entretiens** (dont 2 entretiens téléphoniques) réalisés en 2023 (contre 124 en 2022 - dont 26 entretiens téléphoniques).

Il y a donc eu plus d'entretiens en présentiel sollicités qu'en 2022.

Par ailleurs, le nombre des entretiens réalisés est élevé cette année, il met en évidence que de nouvelles personnes ont connu notre permanence (jeunes, parents et familles) et que certaines ont eu des suivis longs s'inscrivant dans la durée.

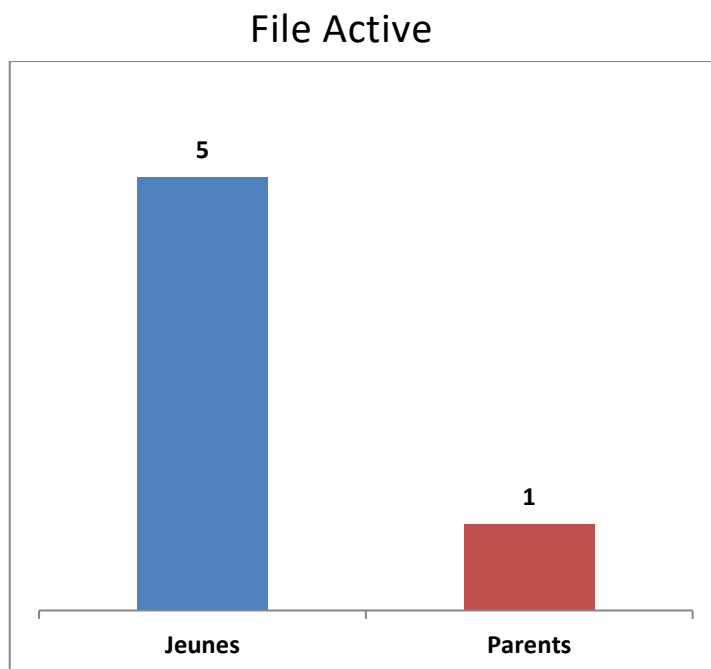
Ce constat nous le faisons aussi pour notre permanence principale de Perpignan. Il s'explique en partie par l'accueil de situations de plus en plus complexes (cumul de difficultés, problématique anxieuse, situations déjà fortement dégradées), ainsi que par la difficulté pour nous d'orienter rapidement vers d'autres partenaires si notre évaluation de la situation le met en évidence.

Les orientations vers la permanence continuent depuis les collèges et le lycée même si nous n'avons pas encore pu rencontrer les nouvelles équipes pédagogiques et médicales (changement régulier des personnels enseignant et des équipes dans les établissements scolaires).

Nous allons continuer de rencontrer les partenaires pour développer le réseau localement. Nous dégagerons pour cela du temps au premier trimestre 2024.

Enfin, il est à noter que notre permanence est maintenant située dans les locaux de la médiathèque d'Argelès, ce qui offre un meilleur confort et de meilleures conditions de confidentialité aux consultants.

La permanence de Port-Vendres



Mise en place Antennes Port-Vendres :

La mise en place de la permanence à Port Vendres s'inscrit dans un projet global mené par l'Association Parenthèse sur le territoire des Albères et de la Côte Vermeille. Elle vient compléter les antennes animées par une psychologue à Elné et par une éducatrice spécialisée à Argelès sur Mer. Elle répond aux besoins repérés par les professionnels de l'association mais aussi par des intervenants locaux.

Après la phase d'élaboration de projet, la mise en place de la permanence a débuté au mois de septembre 2023. En effet, l'été n'étant pas une période très propice pour initier un nouveau projet, la préparation initiée au mois de juin 2023 n'a réellement commencé qu'à la rentrée et elle va se poursuivre dans le mois à venir.

Elle se décline en deux temps :

1. La mise en place des entretiens psychologiques pour les jeunes (12-25 ans) et les parents au sein de la Maison France Services à Port Vendres.
2. La création de la permanence au sein du collège Côte Vermeille à Port Vendres.

L'équipe de France Services nous a réservée un très bon accueil et des conditions de travail très satisfaisantes. Les entretiens psychologiques ont démarré récemment et nous avons reçus un adolescent et un parent. Cela pourrait paraître peu mais la mise en place est récente et il faudra plus de temps pour que les acteurs locaux puissent nous connaître tous et se saisir de notre présence sur leur territoire.

Nous allons continuer à rencontrer les partenaires pour faire connaître l'association, nos missions et l'existence de la permanence au centre-ville de Port Vendres. Lors de la phase de mise en œuvre de l'antenne nous avons rencontré et/ou contacté : la mairie de Port Vendres (Mme Patricia Hecquet), le CCAS, le PIJ, la Police Municipale, nous allons solliciter le CMP d'Argelès, la Maison Sociale de Proximité, la Maison de Santé, etc.

Cette permanence a pour but offrir un accueil inconditionnel, gratuit et confidentiel aux jeunes de 12 à 25 ans en situation de mal être et aux parents. Installée au centre-ville, elle permet un accès plus facile pour des personnes qui auraient des difficultés à se déplacer jusqu'à Perpignan.

Une première rencontre avec les acteurs du collège (chef d'établissement, CPE, AS, IDE, médecin scolaire, psychologue scolaire) a permis de poser les bases de notre collaboration, de définir les orientations, les liens, la communication avec les parents. L'actualité brûlante du collège, son fonctionnement propre, le fait d'être extérieure à l'établissement, la temporalité des interventions (tous le 15 jours) représente quelques freins au démarrage de la permanence. A ce jour 4 adolescents ont été reçus et 1 parent a sollicité notre aide.

Le travail de communication et de réseau partenariat va se poursuivre et va sûrement contribuer au développement de la permanence.

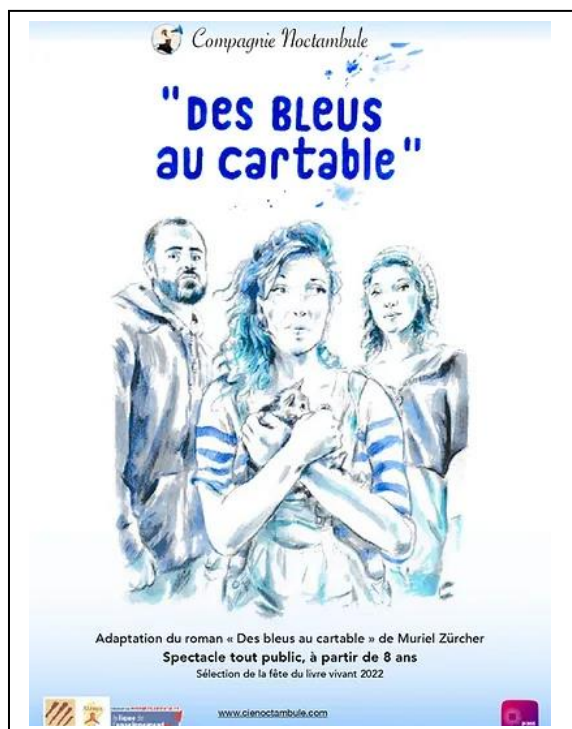
Le bilan des actions de partenariat

Etablissement/Structure	Action	Lieu	Date	Nombres de personnes concernées	
Médiathèque d'Argelès Directrice Mme Blanquère Hélène	Rencontre pour demander une possibilité d'accueil. Echange de mails pour convention. Convention signé et installation dans la médiathèque.	Argelès	Le 21/12/2022 Le 08/03/23		S. Girotto JF. Coupard S. Girotto
MLJ Argelès	Charlotte Laran Coordinatrice Argelès, Céret.	Rencontre à la mairie annexe D'Argelès	Le 08/03/2023	1 Professionnelle	S. Girotto
Centre social Gavroche d'Elne	Mme Igounet : Rencontre avec tous les partenaires concernant un projet « théâtre » à Elne (CC ACVI, Centre de loisirs, Asso parenthèse, Compagnie noctambule...)	Elne	Le 04/04/23	10 Professionnels	L. Lejeune S. Girotto
Médiathèque	Théâtre débat sur le harcèlement scolaire	Centre Social Gavroche à Elne	24/05/2023	47 jeunes 72 jeunes	S. Girotto L. Lejeune
SISM 23	Groupe de parole autour de la santé	Elne Argelès-Sur-Mer	17/10/2023 18/10/2023	Pas de personnes rencontrées	S. Girotto L. Lejeune A. Kowalewicz

Thématique du Harcèlement Scolaire :

Les 2 représentations de la compagnie Noctambule « Les bleus au cartable » organisées par les médiathèques de la Communauté de Commune, à l'Espace Gavroche d'Elne, a eu un franc succès avec **119 jeunes** présents au total.

La psychologue et l'éducatrice qui interviennent respectivement sur les antennes d'Elne et d'Argelès ont participé au débat final ainsi qu'aux questions du public sur la thématique du Harcèlement.



Thématique de la Santé Mentale :

Dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), nous avons prévu des groupes de paroles pour les jeunes et les parents, à la salle Néolous d'Elne et à la médiathèque d'Argelès. Malheureusement nous déplorons n'avoir eu aucun participant lors de ces deux demi-journées. Une perspective pour l'année à venir serait d'organiser notre action plus près des collèges, avec le lycée Christian Bourquin, ou encore, avec les Points Infos Jeunes du territoire.

Thématique des Perturbateurs Endocriniens :

Cette année le projet conférence sur les perturbateurs endocriniens avec le Professeur Charles SULTAN, Chef de service en endocrinologie pédiatrique à Montpellier, organisé et réalisé par le bureau et l'équipe a été annulé pour des raisons de grève. En effet la rencontre avait été calée la journée du 7 février 2023 et annulée au dernier moment. Cette action avait été remise à plus tard, nous avons prévu de la reproduire à la rentrée scolaire 2023-2024, malheureusement La Région Occitanie, financeuse de cette action a voté, au printemps 2023, des

baisses importantes de ses subventions aux associations pour la réalisation d'actions collectives. Nous n'avons donc pu organiser cette action.

Plus largement, nos actions sur les antennes d'Elne, Argelès et Port Vendres sont destinées à l'accueil des jeunes et des parents, pour un conseil, une écoute, ou pour un accompagnement. Il nous est impossible de dégager du temps supplémentaire pour prospecter et proposer des actions collectives sur le territoire. A moins, comme cela a pu se faire en 2023, de répondre à l'invitation de partenaires locaux et de partager avec eux l'animation de l'action dont ils sont le pilote.

Les ressources locales mobilisées :

Les rencontres avec les différents partenaires sont porteuses d'orientations. Nous avons aussi besoin de partenariats pour orienter vers des dispositifs plus spécialisés les situations qui vont au-delà de nos missions :

Nous sommes en lien avec les partenaires du secteur :

- ✓ Collège des Albères à **Argelès** : la CPE et l'équipe médicale.
- ✓ Collège Paul Langevin à **Elne** : la directrice, la CPE et l'équipe médicale.
- ✓ Collège Pierre Mendès France à **St André** : la directrice, la CPE et l'équipe médicale.
- ✓ Collège de la côte Vermeille à **Port Vendres** la directrice, la CPE et l'équipe médicale.
- ✓ Lycée Christian Bourquin à Argelès.
- ✓ Lycée des Métiers du Bâtiment à **Villelongue-dels-Monts**.
- ✓ PIJ de la communauté des communes : les animateurs.
- ✓ Le CCAS d'Argelès.
- ✓ Maison Sociale de Proximité.
- ✓ Le Centre Médico-Psychologique.
- ✓ La Maison des Adolescents.
- ✓ L'Atelier Art&Motion, Mas Flor à **Elne**.

Points de vigilance et d'amélioration :

- Nous pensons qu'il est toujours intéressant de faire régulièrement une relance de l'information sur les modalités de fonctionnement et les missions des permanences du Point Accueil Ecoute Jeunes à Elne, Argelès et Port Vendres. Nous souhaiterions solliciter pour cela en 2024 les moyens techniques et médias de communication de la Communauté de Commune ACVI et du Conseil départemental.
- Pour la permanence d'Elne, mettre tout en œuvre pour obtenir un lieu de permanence unique et stable dans le temps. Des locaux confortables, agréables, accessibles, assurant de bonnes conditions de confidentialité (isolation phonique) participent des conditions qui vont permettre la rencontre et l'échange, mais aussi l'envie de revenir.

L'équipe de Parenthèse

Perpignan le 22 janvier 2024.

Bilan Financier 2023 ACVI

Charges	Prévisionnel	Réalisé	Produits	Prévisionnel	Réalisé
Achats	175	250	Prestations de services	-	
Fournitures et pts équipements	175	250			
informatique					
Services extérieurs	150	200	Subventions	28 125	27 100
Assurances	150	200			
Documentation					
Divers					
Autres services extérieurs	3 190	3 053	Conseil Déptal Elne Argelès	2 000	2 170
Honoraires Supervision			Conseil Déptal Port Vendres	475	780
Honoraires expert-comptable			ACVI	13 500	13 500
Honoraires Commissaire aux comptes			ACVI Port Vendres	2 900	2 900
Publicité publication			CAF PAEJ	4 500	3 700
Frais de formation			CAF antennes Elne- Argeles	3 300	3 300
Déplacements missions réceptions	3 050	2 893	CAF Port Vendres	820	-
Frais postaux et télécom	140	160			
Services bancaires			MSA (antennes Elne et Argeles)	500	500
Divers			MSA Port Vendres	130	250
impots			Autres Produits	-	
Charges du personnel	22 840	21 560			
Rémunération	14 672	13 798			
Charges du personnel	8 168	7 762			
Autres charges					
CHARGES INDIRECTES AFFECTEES AU PROJET	1 770	1 800			
Charges fixes de fontionnement	1 770	1 800			
TOTAL DES CHARGES	28 125	26 863	TOTAL DES PRODUITS	28 125	27 100
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	5 000	5 000	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	5 000	5 000
Personnel bénévole	5 000	5 000	Personnel bénévole	5 000	5 000
TOTAL DES CHARGES	33 125	31 863	TOTAL DES PRODUITS	33 125	32 100

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
☒ en numéraire (argent) ☐ en nature	☐ première demande ☒ renouvellement (ou poursuite)	☐ fonctionnement global ☒ projets(s)/action(s)	☐ annuelle ou ponctuelle ☒ pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://annuaire.service-public.fr/>) :

- ☐ **État - Ministère**
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
- ☐ **Conseil régional**
Direction/Service
- ☒ **Conseil départemental**
Direction/Service Direction des solidarités / mission enfance famille
- ☒ **Commune ou Intercommunalité** Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illiberis
Direction/Service Pôle Enfance Jeunesse
- ☒ **Établissement public** CAF DES PO
- ☒ **Autre (préciser)** MSA

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : ASSOCIATION PARENTHÈSE

Sigle de l'association : PAEJ Site web: www.parenthese66.com

1.2 Numéro Siret : 14 14 11 14 81 45 00 02 81

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W662001185
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) : Date 1 1 1 1 1 1 1 1
Volume : 1 1 1 1 Folio : 1 1 1 1 Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social : 37 Boulevard Georges Clemenceau

Code postal : 66000 Commune : PERPIGNAN

Commune déléguée le cas échéant :

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

Code postal : Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : GRAELL Prénom : MATHIEU

Fonction : PRÉSIDENT

Téléphone : 0468350109 Courriel : contact@parenthese66.fr

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : GRAELL Prénom : Mathieu

Fonction : Président

Téléphone : 0609632622 Courriel : mathieu.graell@parenthese66.fr

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? ☐ oui ☒ non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par	en date du :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? ☐ oui ☒ non

Si oui, date de publication au Journal Officiel : 1 1 1 1 1 1

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? ☐ oui ☒ non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

Association Nationale des Points Accueil Ecoute Jeunes (ANPAEJ), Réseau ADO66, Maison des Adolescents de Perpignan, REAAP (CAF)

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non ☒ oui ☐ Si oui, lesquelles?

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée : ☐

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</i>	6
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</i>	
Nombre total de salariés :	7
dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	5 . 05
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents <i>Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</i>	10

5. Budget¹ de l'association

Année 2024 ou exercice du 01/01/2024.. au 31/12/2024..

Budget supplémentaire -
demande pluriannuelle

Suppression du budget -
demande pluriannuelle

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	6 500	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	51 847
Achats matières et fournitures	2 500	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures	4 000	74 - Subventions d'exploitation ²	241 548
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	21 919	ARS	56 000
Locations	14 719		
Entretien et réparation	4 750		
Assurance	2 000	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	450	Conseil Régional	34 750
62 - Autres services extérieurs	34 590	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	10 650	Conseil Départemental Socle	31 500
Publicité, publication	1 500	CD antennes Sud	4 170
Déplacements, missions	18 860	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	3 580	ACVI	17 900
63 - Impôts et taxes	2 800		
Impôts et taxes sur rémunération	2 800	CNAF	70 168
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	26 310
64 - Charges de personnel	223 910	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	161 555	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	61 355	Autres établissements publics	750
Autres charges de personnel	1 000	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	180
		756. Cotisations	180
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières	2 606	76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles	7 000	77 - Produits exceptionnels	7 000
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	1 250	78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	300 575	TOTAL DES PRODUITS	300 575
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE³

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	54 991
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	54 991	875 - Dons en nature	
TOTAL	54 991	TOTAL	54 991

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

Remplir une « rubrique 6 - *Objet de la demande* » (3 pages) par projetVotre demande est adressée à la politique de la ville ? ☐ oui**Intitulé :**

1 - Renouveau du fonctionnement des trois antennes du PAEJ sur la Communauté de communes ACVI, l'une à Elne, l'autre à Argelès (les deux depuis juillet 2019) et la troisième à Port Vendres depuis juin 2023.

Objectifs :

- 1- Prévenir les situations à risques pour éviter les décrochages et les ruptures des adolescents et jeunes adultes.
- 2- Rétablir les liens de confiance entre les jeunes et leur famille, les adultes et la société.
- 3- Participer au bien être des adolescents et concourir à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle.
- 4- S'insérer dans le réseau partenarial de proximité et contribuer à son développement

Description :

Assurer une présence au moyen de permanences à Elne (mardi après midi) et à Argelès (mercredi après midi) sur une plage horaire de 4 heures par semaine à Elne et de 3 heures par semaine à Argelès.
A Port-Vendres permanence d'une journée entière, tous les 15 jours, le jeudi (le matin à la Maison France Service de 9h à 12h, l'après midi, au sein du collège de 13h00 à 16h00).

Pour :

- 1 - effectuer une mission d'accueil et d'écoute inconditionnel et immédiat prenant en compte le mal être des jeunes exprimé dans des comportements de repli, de violence, d'évitement et de conduites à risques.
 - 2 - proposer un accompagnement personnalisé d'intensité variable psychologique et/ou éducatif et réaliser, si nécessaire, une orientation adaptée aux besoins du jeune grâce au relais avec nos partenaires.
 - 3 - "aller vers" et entrer en contact avec les jeunes les plus vulnérables et leur entourage.
 - 4 - construire et animer un réseau qui permette de garantir des orientations adaptées et un parcours fluide pour l'adolescent et sa famille (MDA, PIJ/BIJ, MSP, centres sociaux, Éducation Nationale, acteurs du réseau addictologie...)
 - 5 - initier des actions collectives sur le territoire à la demande notamment des collèges et des lycées
 - 6 - proposer des animations sur le territoire (projections débats)
- Ces 2 dernières actions seront effectuées par l'éducatrice et/ou les psychologues, seules ou en binôme, en fonction du territoire de leur permanences respectives.

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Les publics bénéficiaires sont les jeunes de 12 à 25 ans et leur entourage (parents), issus du territoire de la Communauté de Commune ACVI, reçus gratuitement et dans le respect de la confidentialité.
Jeunes en situation de mal-être et de vulnérabilité, en lien avec des difficultés scolaires, relationnelles, familiales, dans un souci de prévention des risques de rupture et de conduites à risques.
Parents de jeunes, en difficulté dans sa fonction parentale, éducative.
Le public cible est le même à Elne, Argelès et Port-Vendres.
Pour de plus amples informations, merci de bien vouloir vous reporter au "Rapport d'évaluation de l'action des antennes d'Elne, Argelès et Port Vendres 2023", en PJ du présent dossier.

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire :

Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illiberis : permanences hebdomadaires sur les communes d'Elne et d'Argelès/Mer par 1/2 journées, une journée entière par 15 aine à Port-Vendres.

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

- Actions : permanences de 3 heures (+ temps de déplacement) et ponctuellement d'actions collectives + temps de réunion d'équipe / semaine dont une séance de supervision 1 fois /mois au siège de l'Association Parenthèse.
- Rattachés à l'équipe de Parenthèse, les intervenantes des antennes bénéficient du soutien institutionnel et technique nécessité par les situations rencontrées sur place.
- Elne + Argelès = 0.35 ETP (0.17 de psy, 0.18 d'éducatrice).
- Port-Vendres = 0.10 ETP de psychologue.
- Temps de coordination/support des actions (Directeur 0.02ETP, secrétariat 0.02ETP)

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	1	0.10
Salarié		
dont en CDI	5	0.49
dont en CDD		
dont emplois aidés ⁴		
Volontaires (services civiques ...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

☐ oui ☒ non Si oui, combien (en ETPT) :

Date ou période de réalisation : du (le) | 0 | 1 | 0 | 1 | 2 | 4 | au | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 4 |

Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

File active adolescent , file active parents
 Nombre d'entretiens individuels et/ou familiaux réalisés
 Origine géographique des jeunes
 Problématiques du public rencontré
 Nombre d'orientations vers les autres dispositifs
 Nombre de réunions avec les partenaires du territoire
 Nombre d'animations en direction des parents

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

6. Budget⁵ du projet

Année 2024, ou exercice du 01/01/2024.. au 31/12/2024..

Budget supplémentaire -
projet pluriannuelSuppression du budget -
projet pluriannuel

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	200	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures	200	74 - Subventions d'exploitation ²	30 220
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	200		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance	200	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	3 370	Conseil-s Départemental (aux) :	4 170
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions	3 200	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	170	ACVI Argelès/Elne	13 900
63 - Impôts et taxes	0	ACVI Port Vendres	4 000
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	7 400
64 - Charges de personnel	24 630	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	14 938	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	9 692	Aides privées (fondation)	
Autres charges de personnel		Autres établissements publics	750
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement	1 820		
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	30 220	TOTAL DES PRODUITS	30 220
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE⁷

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	5 000	875 - Dons en nature	
TOTAL	5 000	TOTAL	0

La subvention sollicitée de.....17900€⁵, objet de la présente demande représente59,23% du total des produits du projet
(montant sollicité/total du budget) x 100.

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) GRAELL MATHIEU
représentant(e) légal(e) de l'association PARENTHÈSE

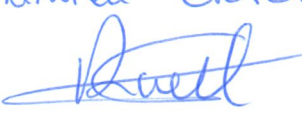
Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci⁸.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives⁹, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la [Charte des engagements réciproques](#) conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)¹⁰ :
 - ☐ inférieur ou égal à 500 000 €
 - ☒ supérieur à 500 000 €
- demander une subvention de :
 -17900 € au titre de l'année ou exercice 2024
 - € au titre de l'année ou exercice 20...
 - € au titre de l'année ou exercice 20...
 - € au titre de l'année ou exercice 20...
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.
=> Joindre un RIB

Fait, le 20/01/24..... à PERPIGNAN.....

Signature

Mathieu GRAELL

Président

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

⁸ "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

⁹ Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

¹⁰ Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.